

OMBUDSMAN ONTARIO

L'ombudsman est un officier indépendant de l'Assemblée législative nommé en vertu de la *Loi sur l'ombudsman* et chargé d'enquêter sur les plaintes concernant l'administration des institutions gouvernementales de l'Ontario, notamment la mauvaise administration et l'injustice dans la prestation des services gouvernementaux au public. Il enquête sur les plaintes présentées par des particuliers ainsi que sur les problèmes graves et systémiques de premier plan qui touchent directement un grand nombre d'Ontariennes et d'Ontariens. L'ombudsman présente chaque année à l'Assemblée législative un rapport sur les activités de son bureau et publie par ailleurs des rapports consacrés à ses enquêtes, qui éveillent un vif intérêt parmi le public. Il peut à l'issue d'une enquête faire des recommandations, en particulier sur les améliorations devant être apportées à une politique ou une pratique gouvernementale afin de remédier à toute injustice mise en évidence en matière de traitement.

SOMMAIRE - PROGRAMME DU MINISTÈRE

(\$)

CRÉDIT PROGRAMME	Prévisions 2007-2008	Prévisions 2006-2007	Différence entre 2007-2008 et 2006-2007	Chiffres réels 2005-2006
CHARGES DE FONCTIONNEMENT				
2301 Programme - Ombudsman Ontario	9 704 400	9 451 200	253 200	10 607 100
TOTAL À VOTER - CHARGES DE FONCTIONNEMENT	9 704 400	9 451 200	253 200	10 607 100
Total du ministère - Charges de fonctionnement	9 704 400	9 451 200	253 200	10 607 100
Total du ministère - Fonctionnement et immobilisations, y compris redressement de consolidation et autres redressements (actif non compris)	9 704 400	9 451 200	253 200	10 607 100

PROGRAMME - OMBUDSMAN ONTARIO - CRÉDIT 2301

L'ombudsman est un officier indépendant de l'Assemblée législative nommé en vertu de la *Loi sur l'ombudsman* et chargé d'enquêter sur les plaintes concernant l'administration des institutions gouvernementales de l'Ontario, notamment la mauvaise administration et l'injustice dans la prestation des services gouvernementaux au public. Il enquête sur les plaintes présentées par des particuliers ainsi que sur les problèmes graves et systémiques de premier plan qui touchent directement un grand nombre d'Ontariennes et d'Ontariens. L'ombudsman présente chaque année à l'Assemblée législative un rapport sur les activités de son bureau et publie par ailleurs des rapports consacrés à ses enquêtes, qui éveillent un vif intérêt parmi le public. Il peut à l'issue d'une enquête faire des recommandations, en particulier sur les améliorations devant être apportées à une politique ou une pratique gouvernementale afin de remédier à toute injustice mise en évidence en matière de traitement.

SOMMAIRE - CRÉDIT

(\$)

POSTE N°	POSTE	Prévisions 2007-2008	Prévisions 2006-2007	Différence entre 2007-2008 et 2006-2007	Chiffres réels 2005-2006
CHARGES DE FONCTIONNEMENT					
1	Ombudsman	9 704 400	9 451 200	253 200	10 607 100
TOTAL À VOTER - CHARGES DE FONCTIONNEMENT		9 704 400	9 451 200	253 200	10 607 100
Total - Charges de fonctionnement		9 704 400	9 451 200	253 200	10 607 100

PROGRAMME - OMBUDSMAN ONTARIO - CRÉDIT 2301, suite

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

(\$)

CRÉDIT -
POSTE CATÉGORIE DE DÉPENSES PAR POSTE ET SOUS-POSTES
N°

CHARGES DE FONCTIONNEMENT

2301-1	Ombudsman		
	Traitements et salaires		6 164 000
	Avantages sociaux		1 325 300
	Transports et communications		593 000
	Services		1 373 200
	Fournitures et matériel		248 900
Total à voter - Charges de fonctionnement			9 704 400
Total (Charges de fonctionnement) - Programme - Ombudsman Ontario			9 704 400
